Rapport d'activités simplifié

Présenté par Mme Lemercier

-9 h 50-

En ma qualité de Secrétaire générale adjointe de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe et au nom du Comité Directeur, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de notre amicale.

- **<u>Les réunions du Comité directeur</u> :**

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les réunions de notre Comité Directeur ont eu lieu les lundis :

- 9 décembre 2013,
- 3 mars 2014,
- 23 juin 2014,
- et 8 septembre 2014,

le tout dans une bonne ambiance de travail, d'échanges fructueux - suivis de décisions consensuelles.

Les deux principaux domaines d’activité traités par notre association sont :

- le conseil et la documentation
- la formation et l’information

Votre amicale a pour rôle de faciliter à ses adhérents l’exercice de leurs fonctions, notamment au travers de l’information.

1°) Conseil et documentation :

Le conseil juridique est au cœur des activités de l'Association des Maires et Adjoints de la Sarthe.

Face à la complexité des textes régissant l'action des collectivités locales, les élus et leurs collaborateurs

interrogent au quotidien notre directrice, qui est la juriste de notre association, pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

Les questions les plus fréquentes portent sur les marchés publics, les finances, l'urbanisme, l'intercommunalité, les élections, le fonctionnement du conseil municipal, le funéraire, l'état civil….

Cette année, nous avons enregistré une sensible augmentation des consultations due, notamment, aux élections et au renouvellement des équipes municipales et communautaires.

En effet, depuis le début de l'année, nous sommes à **800 demandes d'informations et conseils enregistrées.**

Nous dépasserons, donc, les 900 d'ici la fin de l'année.

La moyenne des années précédentes était d'environ 500 consultations juridiques.

Cette hausse des consultations peut également s'expliquer par un traitement des questions plus rapide et surtout par une augmentation des sollicitations de votre part.

2°) **Formation et Information**

a) **Les thématiques des réunions d'information :**

En 2013.

Depuis notre Assemblée Générale d'octobre 2013, plusieurs thèmes ont été abordés.

En effet, en prévision des élections de mars 2014, nous vous avons proposé plusieurs thématiques en rapport direct avec celles-ci :

- *Le 18 octobre 2013*, nous avons organisé une soirée sur le thème « **les nouveaux modes de scrutin pour les élections de mars 2014** » au Centre Val de Vraye à Saint-Saturnin.

Cette réunion était animée par **Judith MWENDO**, Conseillère technique au Département Administration et Gestion Communales à l'AMF Paris.

Plus de 400 élus y ont participé.

- *Le 22 octobre 2013*, nous avons proposé une soirée sur la thématique de : **« La communication en période pré-électorale »,** animée par le cabinet Fidal**,** à l'Espace culturel d'Arnage, l'Eolienne. Une 100aine d'élus ont répondu présents.

-*Le 14 novembre 2013*, suite à votre demande, nous avons programmé une matinée d'information sur « **Les chemins ruraux** » à la salle Yvon Luby d'Allonnes. Elle a réuni plus de 100 élus.

-*Le 05 décembre 2013*, en collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe, nous vous avons proposé **un colloque** sur le thème « D**es addictions dans la fonction publique territoriale** », à l'Espace du Narais à Saint-Mars-La-Brière.

Plus de 150 élus et techniciens y ont participé.

<u>En 2014</u> :

<u>Lors du 1er semestre 2014, plusieurs thèmes vous ont également été proposés :</u>

- Pour la 5ème année consécutive, le CAUE de la Sarthe, Sarthe Développement et votre Association des Maires et Adjoints ont organisé **une journée de sensibilisation** destinée aux élus et techniciens de la Sarthe.

La ville de Savigné-l'Evêque nous a accueillis, *le jeudi 17 avril 2014*, pour cette manifestation annuelle "**Jardiner sa ville ou son village**" sur le thème de: "**Villes et villages fleuris, connaitre les nouvelles pratiques**".

- *Les 19 & 20 juin 2014*, **nous avons organisé les Universités des nouveaux élus** à l'Abbaye de l'Epau**,** et ce en partenariat avec les services de l'Etat et le Conseil général de la Sarthe.

Lors de ces deux jours, **une conférence sur le statut de l'élu local** a été proposée. Elle était animée **par Julie ROUSSEL,** chargée de mission à l'AMF Paris.

A partir du jeudi après-midi jusqu'au vendredi soir, des **ateliers tournants** se sont déroulés sur des thématiques très

variées telles que l'urbanisme, les finances, l'intercommunalité, les pouvoirs de police du maire, le fonctionnement de l'école….
400 élus ont été sensibilisés lors de ces deux journées.

-*Les 24 juin et 25 juin 2014,* 2 réunions (une le matin et une en soirée) ont eu lieu sur : **«Le fonctionnement du conseil municipal»** en collaboration avec le cabinet FIDAL.

Le renouvellement de mandat a été pour nous l'occasion de nous adapter à vos demandes et à vos souhaits, c'est pourquoi, nous avons décidé de programmer régulièrement des réunions en les dédoublant en soirée, pour les élus en activité.

****

<u>Au 2nd semestre 2014</u> :

-*Le 9 septembre 2014,* nous avons proposé une réunion intitulée « M**aitriser les évolutions territoriales : les enjeux du mandat 2014-2010»** en collaboration avec le CNFPT et le CDG de la Sarthe. Elle était animée par Vincent Aubelle et a réuni une 100 aine de participants.

-*Le 11 septembre 2014,* nous vous avons convié à une soirée « **appro-dating** », sur le stand de la Chambre d'agriculture et du Conseil général aux 4 jours du Mans.
C'était l'occasion, pour vous, de rencontrer différents fournisseurs de produits locaux.

-*Le 16 septembre 2014,* vous avez pu participer à deux réunions (une le matin, l'autre le soir) sur la thématique de : « **Quel mode de gestion pour vos services publics locaux** », en collaboration avec le cabinet FIDAL et le cabinet CIFRALEX.

-*Le 25 septembre 2014,* nous avons organisé une réunion d'information sur : «**Les autorisations d'urbanisme , permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager»**

-Enfin*, les 29, 30 septembre et 1er octobre*, ERDF, le Conseil général, la Préfecture de la Sarthe et l'Association des maires et adjoints ont **sensibilisé les élus sarthois**, qui ont été désignés **référents-tempête**, lors de 5 réunions sur l'ensemble du département.

b) <u>Les formations :</u>

Nous vous indiquons que l'Association des maires et adjoints de la Sarthe dispose de **l'agrément de formation du Ministère de l'Intérieur depuis 2001.**

Pour ce mandat, nous avons choisi de proposer plus de thématiques spécifiques, destinées aux communautés de communes, également membres de notre association.

-*Le 13 juin 2014*, nous avons organisé une journée de formation intitulée **« A la découverte des EPCI »,** animée par **Damien Christiany.**

-*Le 4 septembre 2014*, nous avons organisé une journée de formation sur **« Initiation aux finances communales »,** animée par **la société Polyvalences.** Ce sujet a toujours autant de succès, c'est pourquoi deux autres dates seront reproposées prochainement.

-*Le 5 septembre 2014*, nous avons accueilli de nombreux élus pour une journée de formation sur le thème : **« Communes/EPCI à l'aune du mandat municipal et communautaire»,** animée par le cabinet Christiany.

3) Le Portail des communes de la Sarthe :

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver tous les thèmes de formation et d'information, avec leurs supports de présentation sur le **portail des communes de la Sarthe**, dont l'adresse est : **www.communes-de-la-sarthe.eu**

Le programme des formations et des réunions d'information est réactualisé en fonction des nouveautés et des demandes.

Vous retrouverez dans vos sacoches, le programme des réunions et formations proposé d'ici la fin d'année 2014 et début 2015.

4) Représentations :

Une autre mission de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe consiste **dans la désignation d'élus locaux dans des instances de réflexion et de décision.**

En effet, l'association doit **nommer des représentants des communes et des communautés de communes** dans plus de 70 conseils, comités, commissions ou groupes de travail au niveau départemental, régional ou national.

Ces désignations sont très lourdes d'enjeux. C'est de la pertinence de ces désignations que dépend, en partie, la défense efficace des intérêts des adhérents de l'association.

Depuis les élections de mars 2014, votre amicale a désigné des élus communaux et intercommunaux dans **plus d'une 30aine de commissions départementales, régionales et nationales.**

Je tiens donc à remercier très chaleureusement tous les élus qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour travailler au sein de ces commissions.

5) Publication : le guide du budget communal et intercommunal :

Les finances locales étant au cœur de l'activité des collectivités territoriales, les associations des maires d'Ille et Vilaine, de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la

Mayenne, de Vendée, et votre Association des maires et adjoints de la Sarthe ont décidé de mutualiser leurs compétences et expériences pour vous proposer un « **guide du budget communal et intercommunal** », et ce avec l'aide du partenaire financeur historique de ce guide, la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de la Loire..

Deux exemplaires sont prévus par commune et communauté de communes. Nous profitons des formations pour vous les remettre. Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services.

6) Interventions :

Votre association intervient à chaque instant où cela est nécessaire sur les sujets qui vous intéressent, ou, qui ont un impact sur l'exercice de vos missions.

En fin d'année 2013, le Président Joulaud a interpellé le Ministre de l'Intérieur sur la nouvelle carte des cantons pour la Sarthe et la suppression de 18 chefs-lieux de canton.

Il lui a demandé **le maintien de la dotation de solidarité rurale au titre de la fraction dite « bourg-centre** », au

bénéfice des communes qui vont perdre la qualité de chef-lieu de canton du fait du redécoupage électoral.

Le Ministre de l'Intérieur lui a répondu que cette dotation serait maintenue.

Telles sont, brièvement exposées, les initiatives que nous avons prises depuis notre dernier congrès.

Pour conclure, je voudrais insister auprès de vous sur le fait qu'une association ne vit que par l'activité et le dynamisme de ses membres.

Merci donc de vos suggestions, de votre engagement, pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, dans l'intérêt de nos administrés.